e.Licences

## Fiche signalétique

Date: 17/10/2025

## Autorisation de changement d'ordre d'enseignement (préscolaire, primaire et secondaire)

Informations détaillées		
Nature	Autorisation	
Туре	Commercial	
Catégorie	Licence avec inspection et commission de délibération (Catégorie D)	
Secteur d'activité	Education/Formation	
Sous secteur d'activité	Autres activités d'enseignement	
Formes juridique	Toutes les formes	
Nature de l'Actionnariat	Nationaux	
Capital imposé (FCFA)	Non applicable	
Délai de délivrance	6 mois	
Frais administratif (FCFA)	200000	
Montant de la Caution (FCFA) si applicable	Non applicable	
Périodicité de renouvellement	Non applicable	
Renouvellement soumis à inspection	Non applicable	
Délai de délivrance (jours) – renouvellement	Non applicable	
Frais administratif lié à la demande de renouvellement (FCFA)	Non applicable	
Ces frais administratifs liés à la demande de renouvellement (FCFA) sont-ils ?	Non applicable	
Période spécifique de dépôt des dossiers	Oui	
L'investisseur peut-il exercer un droit de recours en cas de rejet ou d'avis défavorable de sa demande de licence ?	Non applicable	

Contact de l'autorité émettrice		
Ministère	Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation	
Structure	Direction de l'Encadrement des Etablissements Privés (DEEP-MENA)	
Autorité émettrice	Direction de l'Encadrement des Etablissements Privés (DEEP-MENA)	
Situation géographique	Plateau boulevard Clozel	
Tél.Fixe	+225 27 20 32 52 91	
Adresse Mail	deePMEnetci@gmail.com	
Site Internet	www.men-deep.com	

## Pièces à fournir

? Une note technique justificative du changement de confession religieuse adressée au Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation ; ? Une copie des autorisations obtenues par l'établissement scolaire privé ; ? Une lettre de reconnaissance du guide religieux (Evêque, Imam, Révérend, pasteur ou président d'association). Cette lettre doit mentionner l'appartenance de l'établissement à la confession et le nom du Promoteur dudit établissement scolaire privé; ? Un certificat de non-redevance bancaire ; ? Une attestation de régularité fiscale.

Pénalités	
La règlementation soumet-elle le requérant à des pénalités en cas de non-respect des dispositions en vigueur ?	Non
Si oui, quel est le montant de la pénalité ou le mode d'évaluation du montant de la pénalité	Non applicable
Les principaux motifs d'application de la pénalité	Non applicable

## Documents à télécharger